

CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF - IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

- **Objectif(s) :**
 - Conséquences comptables des opérations de cessions,
 - Aspects fiscaux.
- **Pré-requis :**
 - Maîtrise des amortissements et provisions,
 - Connaissances fiscales indispensables.
- **Modalités :**
 - Exercices variés de difficultés progressives avec leurs corrigés.

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE.....	4
EXEMPLE 01 : BIEN MOBILIER.....	4
1.1. Enoncé et travail à faire.....	4
1.2. Annexe.....	4
1.3. Correction.....	4
1.3.1. Travail 1.....	4
1.3.2. Travail 2.....	5
EXEMPLE 02 : BIEN IMMOBILIER.....	5
2.1. Enoncé et travail à faire.....	5
2.2. Annexe.....	6
2.3. Correction.....	6
2.3.1. Travail 1.....	6
2.3.2. Travail 2.....	7
EXEMPLE 03 : BIEN IMMOBILIER.....	7
3.1. Enoncé et travail à faire.....	7
3.2. Annexe.....	7
3.3. Correction.....	8
3.3.1. Travail 1.....	8
3.3.2. Travail 2.....	8
EXEMPLE 04 : BIEN AMORTISSABLE DEPRECIE.....	9
4.1. Enoncé et travail à faire.....	9
4.2. Annexe.....	9
4.3. Correction.....	10
4.3.1. Travail 1.....	10
4.3.2. Travail 2.....	10

EXEMPLE 05 : BIEN MIS AU REBUT.....	10
5.1. Enoncé et travail à faire.....	10
5.2. Annexes.	11
5.2.1. Annexe 1.	11
5.2.2. Annexe 2.	11
5.3. Correction.	11
5.3.1. Travail 1.	11
5.3.2. Travail 2.	12
5.3.3. Travail 3.	12
5.3.4. Travail 4.	12
EXEMPLE 06 : VEHICULE DE TOURISME SINISTRE.....	13
6.1. Enoncé et travail à faire.....	13
6.2. Annexes.	13
6.2.1. Annexe 1.	13
6.2.2. Annexe 2.	14
6.3. Correction.	14
6.3.1. Travail 1.	14
6.3.2. Travail 2.	14
6.3.3. Travail 3.	15
EXEMPLE 07 : VEHICULE DE TOURISME CEDE A UN PARTICULIER.....	15
7.1. Enoncé et travail à faire.....	15
7.2. Annexe.....	15
7.3. Correction.	15
7.3.1. Travail 1.	15
7.3.2. Travail 2.	16
EXEMPLE 08 : VEHICULE DE TOURISME CEDE A UN MARCHAND DE BIENS D'OCCASION.....	16
8.1. Enoncé et travail à faire.....	16
8.2. Annexe.....	17
8.3. Correction.	17
8.3.1. Travail 1.	17
8.3.2. Travail 2.	17
EXEMPLE 09 : BIEN SUBVENTIONNE.....	18
9.1. Enoncé et travail à faire.....	18
9.2. Annexe.....	18
9.3. Correction.	19
9.3.1. Travail 1.	19
9.3.2. Travail 2.	19
EXEMPLE 10 : IMMEUBLE PROFESSIONNEL (TVA IMMOBILIERE).....	20
10.1. Enoncé et travail à faire.....	20
10.2. Annexes.	20
10.2.1. Annexe 1.	20
10.2.2. Annexe 2.	21
10.2.3. Annexe 3.	21
10.3. Correction.	21
10.3.1. Travail 1.	21

10.3.2. Travail 2.	22
10.3.3. Travail 3.	22
10.3.4. Travail 4.	23
10.3.5. Travail 5.	23
EXEMPLE 11 : ECHANGE DE BIENS.....	24
11.1. Enoncé et travail à faire.....	24
11.2. Annexe.....	24
11.3. Correction.	25
11.3.1. Travail 1.	25
11.3.2. Travail 2.	25
EXEMPLE 12 : BIENS MEUBLES CORPORELS OU BIENS MOBILIERS D'INVESTISSEMENT.....	26
12.1. Enoncé et travail à faire.....	26
12.2. Annexe.....	26
12.3. Correction.	26
EXEMPLE 13 : MODIFICATION DE DESTINATION D'UN BIEN IMMOBILISE.	27
13.1. Enoncé et travail à faire.....	27
13.2. Annexe.....	27
13.3. Correction.	27
EXEMPLE 14 : ENSEMBLE IMMOBILIER.....	28
14.1. Enoncé et travail à faire.....	28
14.2. Correction.	28
14.2.1. Cas 1.....	28
14.2.2. Cas 2.....	28
EXEMPLE 15 : EMBALLAGES RECUPERABLES IDENTIFIABLES, CONSIGNES ET NON RESTITUES.	29
15.1. Enoncé et travail à faire.....	29
15.2. Annexe.....	29
15.3. Correction.	29
15.3.1. Travail 1.	29
15.3.2. Travail 2.	30
EXEMPLE 16 : BREVETS.....	30
16.1. Enoncé et travail à faire.....	30
16.2. Annexe.....	31
16.3. Correction.	31
16.3.1. Travail 1.	31
16.3.2. Travail 2.	31

PREAMBULE.

Dans les exercices suivants, considérer (sauf exception signalée) :

- N comme étant l'année civile actuelle.
- la TVA au taux normal.
- le coefficient de déduction de TVA de 100 % (sauf cas particuliers).
- la fin de l'exercice comptable se situe le 31-12.
- régime fiscal : BIC (sauf précision contraire).

EXEMPLE 01 : BIEN MOBILIER.

1.1. Enoncé et travail à faire.

Soit un matériel industriel acquis le **15 juillet 200N-2**.

Mise en service le **25 du même mois**.

Coût d'acquisition HT : **24 000 €**

Amortissement **dégressif** sur **8 ans** (prendre **coefficient 2,25**)

La cession a lieu le **21 août 200N** au prix de **15 000 € HT**

Un **chèque bancaire** est remis au comptant par l'acquéreur.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe suivante :

- **Annexe : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).**

1°) **Enregistrer les écritures relatives à cette cession.**

2°) **Calculer et qualifier le résultat fiscal de la cession.**

1.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date		Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Prix de cession du matériel industriel		
200N			Dotation complémentaire		
200N			Sortie du patrimoine du matériel industriel		
Totaux					

1.3. Correction.

1.3.1. Travail 1.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
21-août 200N	512 775 44571	Banques Produits des cessions d'éléments d'actif TVA collectée	Prix de cession du matériel industriel	17 940.00	15 000.00 2 940.00
21-août 200N	681 28154	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges d'exploitation Amortissements du matériel industriel	Dotation complémentaire	2 432.10	2 432.10
15-nov. 200N	675 28154 2154	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Amortissements du matériel industriel Matériel industriel	Sortie du patrimoine du matériel industriel	12 392.12 11 607.88	24 000.00
Totaux				44 372.10	44 372.10

Amortissements :

N-2 : $24\ 000,00 \times 12,5\ \% \times 2,25 \times 6/12 = 3\ 375,00\ \text{€}$

N-1 : $(24\ 000,00 - 3\ 375,00) \times 12,5\ \% \times 2,25 = 5\ 800,78\ \text{€}$

N : $(24\ 000,00 - 3\ 375,00 - 5\ 800,78) \times 12,5\ \% \times 2,25 \times 7/12 = 2\ 432,10\ \text{€}$

Cumul : $3\ 375,00 + 5\ 800,78 + 2\ 432,10 = 11\ 607,88\ \text{€}$

Valeur comptable nette : $24\ 000,00 - 11\ 607,88 = 12\ 392,12\ \text{€}$

1.3.2. Travail 2.

Valeur d'origine : 24 000,00 € en N – 2
 - Somme des amortissements : 11 607,88 €
 = Valeur comptable nette : 12 392,12 €
 # Prix de cession HT : 15 000,00 € en N
 = **Résultat de cession : + 2 607,88 €**

=> **Plus-value à court terme : 2 607,88 € (bien que + de 2 ans) pour les BIC car inférieure à la somme des amortissements.**

EXEMPLE 02 : BIEN IMMOBILIER.

2.1. Enoncé et travail à faire.

Soit une construction ancienne d'une valeur d'origine de **300 000,00 € HT** acquise le **15/03/200N-4**. Elle est amortie en mode **linéaire** sur **20 ans**.

La cession (**2^{ème} mutation**) a eu lieu le **15/01/200N** à un débiteur divers au prix de **250 000,00 € HT**.

Régularisation de la **TVA** au **taux normal** par **1/20^{ème}**.

Ecriture enregistrée le jour de la vente par la secrétaire comptable :

Date	Compte	Intitulé du compte	Libellé de l'écriture	Débit	Crédit
15/01/N	462	Créances sur cessions d'immobilisations	Prix de cession d'une construction	250 000,00	
	471	Compte d'attente			250 000,00

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe suivante :

- Annexe : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).

1°) Enregistrer les écritures relatives à cette cession.

2°) Calculer et qualifier le résultat fiscal de la cession.

2.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Prix de cession de la construction		
200N			Amortissement complémentaire		
200N			Sortie du patrimoine de la construction		
Totaux					

2.3. Correction.

2.3.1. Travail 1.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-déc. 200N	471 775	Compte d'attente Produits des cessions d'éléments d'actif	Prix de cession de la construction	250 000.00	250 000.00
31-déc. 200N	681 2813	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges d'exploitation Amortissements des constructions	Amortissement complémentaire	625.00	625.00
31-déc. 200N	675 2813 213 4455	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Amortissements des constructions Constructions Taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser	Sortie du patrimoine de la construction	286 600.00 57 500.00	300 000.00 44 100.00
Totaux				594 725.00	594 725.00

Amortissements :

- de N-4 à N-1 : $300\,000,00 \times 5\% \times 45,5/12 = 56\,875,00 \text{ €}$

- N : $300\,000,00 \times 5\% \times 0,5/12 = 625,00 \text{ €}$

- Cumul : $56\,875,00 + 625,00 = 57\,500,00 \text{ €}$

TVA à reverser : $300\,000,00 \times 19,6\% \times 15/20 = 44\,100,00 \text{ €}$

Valeur comptable nette : $300\,000,00 - 57\,500,00 = 242\,500,00 \text{ €}$

Valeur fiscale nette : $242\,500,00 + 44\,100,00 = 286\,600,00 \text{ €}$

2.3.2. Travail 2.

Valeur d'origine :	300 000,00 € en 200N – 4
- Somme des amortissements :	- 57 500,00 €
= Valeur comptable nette :	242 500,00 €
+ TVA à reverser :	+ 44 100,00 €
= Valeur fiscale nette :	286 600,00 €
# Prix de cession HT :	250 000,00 € en 200N
= Résultat de cession :	- 36 600,00 €

=> Moins-value à court terme : 36 600,00 € (bien amortissable => MV toujours à CT).

EXEMPLE 03 : BIEN IMMOBILIER.

3.1. Enoncé et travail à faire.

Un matériel de lutte contre la pollution acquis **10 000,00 € HT** le **01/07/200N-1** a bénéficié d'un **amortissement exceptionnel sur 12 mois** en application d'une mesure fiscale de la loi de finances.

Date de mise en service : le jour de l'acquisition.

L'amortissement économique justifié a été calculé en mode **linéaire** sur **5 ans**.

Ce bien est vendu à crédit le **01/04/200N** pour **8 000,00 € HT**

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe suivante :

- **Annexe : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).**

1°) **Enregistrer les écritures relatives à cette cession.**

2°) **Calculer et qualifier le résultat fiscal de la cession.**

3.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Prix de cession du matériel		
200N			Amortissement économique complémentaire		
200N			Amortissement dérogatoire		
200N			Sortie du patrimoine du matériel		
200N			Reprise d'amortissements dérogatoires		
Totaux					

3.3. Correction.

3.3.1. Travail 1.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
1-avr. 200N	462 775 44571	Créances sur cessions d'immobilisation Produits des cessions d'éléments d'actif TVA collectée	Prix de cession du matériel	9 568.00	8 000.00 1 568.00
31-déc. 200N	681 28154	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges d'exploitation Amortissements du matériel industriel	Amortissement économique complémentaire	500.00	500.00
31-déc. 200N	68725 145	Dotations aux amortissements dérogatoires Amortissements dérogatoires	Amortissement dérogatoire	2 000.00	2 000.00
31-déc. 200N	675 28154 2154	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Amortissements du matériel industriel Matériel industriel	Sortie du patrimoine du matériel	8 500.00 1 500.00	10 000.00
31-déc. 200N	145 78725	Amortissements dérogatoires Reprises sur amortissements dérogatoires	Reprise d'amortissements dérogatoires	6 000.00	6 000.00
Totaux				28 068.00	28 068.00

Amortissements en N-1 :

Amortissement fiscal : $10\,000,00 \times 6/12 = 5\,000,00 \text{ €}$

Amortissement économique : $10\,000,00 \times 20\% \times 6/12 = 1\,000,00 \text{ €}$

Amortissement dérogatoire : $5\,000,00 - 1\,000,00 = 1\,000,00 \text{ €} \leq \text{Dotation}$

Amortissements en N :

Amortissement fiscal : $10\,000,00 \times 3/12 = 2\,500,00 \text{ €}$

Amortissement économique : $10\,000,00 \times 20\% \times 3/12 = 500,00 \text{ €}$

Amortissement dérogatoire : $2\,500,00 - 500,00 = 2\,000,00 \text{ €} \leq \text{Dotation}$

Amortissements cumulés au 31/12/N :

Amortissements économiques : $1\,000,00 + 500,00 = 1\,500,00 \text{ €}$

Amortissements dérogatoires : $4\,000,00 + 2\,000,00 = 6\,000,00 \text{ €}$

Valeur comptable nette : $10\,000,00 - 1\,500,00 = 8\,500,00 \text{ €}$

Valeur fiscale nette : $8\,500,00 - 6\,000,00 = 2\,500,00 \text{ €}$

3.3.2. Travail 2.

1°) Solution comptable :

Valeur d'origine :	10 000,00 € en N-1
- Somme des amortissements économiques :	- 1 500,00 €
= Valeur comptable nette :	8 500,00 €
- Reprise sur amortissements dérogatoires :	- 6 000,00 €
= Valeur fiscale nette :	2 500,00 €
# Prix de cession HT :	8 000,00 € en N
= Résultat de cession :	+ 5 500,00 € => Plus-value à court terme

2°) Solution fiscale :

Valeur d'origine :	10 000,00 € en N-1
- Amortissements fiscalement déduits :	- 7 500,00 € (<= 5 000,00 en N-1 + 2 500,00 en N)
= Valeur fiscale nette :	2 500,00 €
# Prix de cession HT :	8 000,00 € en N
= Résultat de cession :	+ 5 500,00 € => Plus-value à court terme

EXEMPLE 04 : BIEN AMORTISSABLE DEPRECIE.

4.1. Enoncé et travail à faire.

Rappel de la notion de dépréciation d'un bien :

Si la valeur actuelle d'un bien amortissable est inférieure à la valeur comptable nette il est alors nécessaire de constater en comptabilité une dépréciation (dotation).

Un équipement informatique en réseau qui vient d'être cédé présente les caractéristiques suivantes :

- Valeur d'acquisition HT : **18 000 €** le **15 juin 200N-2**.
- Somme des amortissements économiques en mode linéaire : **12 000 €** à la date de la cession.
- Solde de la dépréciation constatée à la fin de l'exercice N-1 : **1 000 €**
- Prix de cession HT : **8 000 €** le **18 septembre 200N** à payer dans 30 jours.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe suivante :

- **Annexe : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).**

1°) Enregistrer les écritures relatives à cette cession.

2°) Calculer et qualifier le résultat fiscal de la cession.

4.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Prix de cession du matériel		
200N			Sortie du patrimoine du matériel		
200N			Reprise de la dépréciation		
Totaux					

4.3. Correction.

4.3.1. Travail 1.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
18-sept. 200N	512 775 44571	Banques Produits des cessions d'éléments d'actif TVA collectée	Prix de cession du matériel	9 568.00	8 000.00 1 568.00
31-déc. 200N	675 2818 2183	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Amortissements des autres immobilisations corporelles Matériel de bureau et matériel informatique	Sortie du patrimoine du matériel	6 000.00 12 000.00	18 000.00
31-déc. 200N	291 781	Dépréciations des immobilisations corporelles Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)	Reprise de la dépréciation	1 000.00	1 000.00
Totaux				28 568.00	28 568.00

4.3.2. Travail 2.

Valeur d'origine :	18 000,00 € en N-2
- Somme des amortissements :	- 12 000,00 €
= Valeur comptable nette :	6 000,00 €
# Prix de cession HT :	8 000,00 € en N
= Résultat de cession :	+ 2 000,00 €

=> **Plus-value à court terme de 2 000 € car inférieure à la somme des amortissements.**

La reprise de dépréciation n'intervient pas dans le calcul du résultat de la cession. Elle est comprise dans les produits de l'exercice.

EXEMPLE 05 : BIEN MIS AU REBUT.

5.1. Enoncé et travail à faire.

Un matériel de transport (véhicule utilitaire), amortissable en mode **linéaire** sur **5 ans**, dont la valeur d'origine HT était de **20 000,00 €** le **01/07/200N-4**, a subi un grave dommage par inondation suite à un orage très violent.

Totalement détruit, il doit être mis au rebut le **01/03/200N**. Deux cas sont envisageables :

- **Cas 1** : l'assureur, la MACIF verse une indemnité de **5 000,00 €**, en fin d'année.
- **Cas 2** : aucune indemnité n'est versée.

Remarque :

Un bien mis au rebut doit avoir une valeur comptable nette nulle.

Pour que $VCN = 0$, un amortissement exceptionnel égal à la VCN doit être comptabilisé.

TRAVAIL A FAIRE :

Pour le cas 1, en utilisant l'annexe suivante :

- **Annexe 1 : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).**

1°) Enregistrer les écritures relatives à cette mise au rebut.

2°) Déterminer les conséquences fiscales.

Pour le cas 2, en utilisant l'annexe suivante :

- **Annexe 2 : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).**

3°) Enregistrer les écritures relatives à cette mise au rebut.

4°) Déterminer les conséquences fiscales.

5.2. Annexes.

5.2.1. Annexe 1.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Amortissements complémentaire et exceptionnel		
200N			Sortie du patrimoine : mise au rebut		
200N			Prix de cession (pas de TVA sur l'indemnité)		
Totaux					

5.2.2. Annexe 2.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Amortissement complémentaire		
200N			Sortie du patrimoine : mise au rebut		
Totaux					

5.3. Correction.

5.3.1. Travail 1.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-déc.	681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges d'exploitation	Amortissements complémentaire et exceptionnel	666.66	
200N	687	Dotations aux amortissements,aux dépréciations et aux provisions - Charges exceptionnelles		5 333.34	
	28182	Amortissements du matériel de transport			6 000.00
31-déc.	675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	Sortie du patrimoine : mise au rebut	0.00	
200N	28182	Amortissements du matériel de transport		20 000.00	
	2182	Matériel de transport			20 000.00
31-déc.	512	Banques	Prix de cession (pas de TVA sur l'indemnité)	5 000.00	
200N	775	Produits des cessions d'éléments d'actif			5 000.00
Totaux				31 000.00	31 000.00

5.3.2. Travail 2.

Conséquences fiscales :

Valeur d'origine :	20 000,00 €
- Amortissements cumulés :	- 14 666,66 €
= Valeur comptable nette :	5 333,34 €
- Amortissement exceptionnel :	- 5 333,34 €(<= VCN)
= Valeur fiscale nette :	0,00 €
# Prix de cession :	5 000,00 €(<= indemnité d'assurance)
= Résultat de cession :	+ 5 000,00 € => Plus-value à court terme.

Remarque : dotation exceptionnelle => augmentation déficit comptable et report illimité.

5.3.3. Travail 3.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-déc.	681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges d'exploitation	Amortissement complémentaire	666.66	
200N	28182	Amortissements du matériel de transport			666.66
31-déc.	675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	Sortie du patrimoine : mise au rebut	5 333.34	
200N	28182	Amortissements du matériel de transport		14 666.66	
	2182	Matériel de transport			20 000.00
Totaux				20 666.66	20 666.66

5.3.4. Travail 4.

Conséquences fiscales :

Valeur d'origine :	20 000,00 €
- Amortissements cumulés :	- 14 666,66 €
= Valeur comptable nette :	5 333,34 €
# Prix de cession :	0,00 €(<= pas d'indemnité d'assurance)
= Résultat de cession :	- 5 333,34 €

=> **Moins-value à court terme reportable sur une durée limitée de 5 ans.**

Remarque : pas de dotation exceptionnelle.

EXEMPLE 06 : VEHICULE DE TOURISME SINISTRE.

6.1. Enoncé et travail à faire.

Réception le 17/02/200N d'une facture de garage s'élevant à 1 500,00 € HT relative à la réparation d'un véhicule de tourisme de la société accidenté le 15/01/200N.

Caractéristiques du véhicule :

- Coût d'acquisition du véhicule : 13 000,00 € TTC le 01/12/200N-2 et mis en service le 15/12/200N-2.
- Base amortissable : TTC (TVA non déductible lors de l'acquisition).
- Amortissement **linéaire** sur 5 ans.

Situations à envisager :

- **Situation 1 : Réparation :**
 - Facture de réparation du véhicule en date du 17/02/200N.
 - Réception de la MAAF un chèque de 1 500,00 € le 01/03/200N, dont 100,00 € d'indemnité d'immobilisation du véhicule.
- **Situation 2 : Mise au rebut :**
 - Le véhicule est considéré comme une épave envoyée à la casse, le 15/01/200N.
 - Réception le 01/03/200N d'un chèque de 9 000,00 € de la compagnie d'assurance.

TRAVAIL A FAIRE :

Pour le cas 1, en utilisant l'annexe suivante :

- **Annexe 1 : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).**

1°) Enregistrer les écritures relatives à cette réparation.

Pour le cas 2, en utilisant l'annexe suivante :

- **Annexe 2 : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).**

2°) Enregistrer les écritures relatives à cette mise au rebut.

3°) Déterminer les conséquences fiscales.

6.2. Annexes.

6.2.1. Annexe 1.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Facture de réparation (TVA non déductible)		
200N			Indemnisation de l'assurance		
Totaux					

6.2.2. Annexe 2.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Amortissements complémentaire et exceptionnel		
200N			Sortie du patrimoine : mise au rebut		
200N			Prix de cession (pas de TVA sur indemnité)		
Totaux					

6.3. Correction.

6.3.1. Travail 1.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
17-févr. 200N	615 401	Entretien et réparations Fournisseurs	Facture de réparation (TVA non déductible)	1 794.00	1 794.00
1-mars 200N	512 791 7788	Banques Transferts de charges d'exploitation Produits exceptionnels divers	Indemnisation de l'assurance	1 500.00	1 400.00 100.00
Totaux				3 294.00	3 294.00

6.3.2. Travail 2.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
15-janv. 200N	681 687 28182	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges d'exploitation Dotations aux amortissements,aux dépréciations et aux provisions - Charges exceptionnelles Amortissements du matériel de transport	Amortissements complémentaire et exceptionnel	108.33 10 075.00	10 183.33
15-janv. 200N	675 28182 2182	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Amortissements du matériel de transport Matériel de transport	Sortie du patrimoine : mise au rebut	0.00 13 000.00	13 000.00
1-mars 200N	512 775	Banques Produits des cessions d'éléments d'actif	Prix de cession (pas de TVA sur indemnité)	9 000.00	9 000.00
Totaux				32 183.33	32 183.33

Amortissements :

Années N-2 à N-1 : $13\,000,00 \times 20\% \times 13/12 = 2\,816,67 \text{ €}$

Année N : $13\,000,00 \times 20\% \times 0,5/12 = 108,33 \text{ €}$

Cumul : $2\,816,67 + 108,33 = 2\,925,00 \text{ €}$

Valeur comptable nette : $13\,000,00 - 2\,925,00 = 10\,075,00 \text{ €} \leftarrow$ amortissement exceptionnel.

6.3.3. Travail 3.

Conséquences fiscales :

Valeur d'origine :	13 000,00 €
- Amortissements cumulés :	- 2 925,00 €
= Valeur comptable nette :	10 075,00 €
- Amortissement exceptionnel :	- 10 075,00 € (<= VCN)
= Valeur fiscale nette :	0,00 €
# Prix de cession :	9 000,00 € (<= indemnité d'assurance)
= Résultat de cession :	+ 9 000,00 € => Plus-value à court terme.

EXEMPLE 07 : VEHICULE DE TOURISME CEDE A UN PARTICULIER.

7.1. Enoncé et travail à faire.

Une Peugeot 406 acquise neuve le 11/04/200N-3 au prix HT de 14 000,00 €

Amortissement linéaire au taux de 20 %.

Vente le 11/07/200N à un particulier au prix HT de 5 000,00 €

Remarque : Cession à un particulier non soumise à la TVA.

Pas de TVA collectée par l'entreprise qui vend le véhicule d'occasion.

Pas de complément de déduction de TVA.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe suivante :

- Annexe : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).

1°) Enregistrer les écritures relatives à cette cession.

2°) Calculer et qualifier le résultat fiscal de la cession.

7.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Prix de cession (pas de TVA)		
200N			Amortissement complémentaire		
200N			Sortie du patrimoine		
Totaux					

7.3. Correction.

7.3.1. Travail 1.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
11-juil. 200N	512 775	Banques Produits des cessions d'éléments d'actif	Prix de cession (pas de TVA)	5 000.00	5 000.00
31-déc. 200N	681 28182	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges d'exploitation Amortissements du matériel de transport	Amortissement complémentaire	1 767.42	1 767.42
31-déc. 200N	675 28182 2182	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Amortissements du matériel de transport Matériel de transport	Sortie du patrimoine	5 860.40 10 883.60	16 744.00
Totaux				23 511.42	23 511.42

Amortissements :

Années N-3 à N-1 : $(14\,000,00 \times 1,196) \times 20\% \times 980/360 = 9\,116,18 \text{ €}$

Année N : $(14\,000,00 \times 1,196) \times 20\% \times 190/360 = 1\,767,42 \text{ €}$

Cumul : $9\,116,18 + 1\,767,42 = 10\,883,60 \text{ €}$

Valeur comptable nette : $(14\,000,00 \times 1,196) - 10\,883,60 = 5\,860,40 \text{ €}$

7.3.2. Travail 2.

Conséquences fiscales :

Valeur d'origine : 16 744,00 € ($\leq 14\,000,00 \times 1,196$)

- Amortissements cumulés : - 10 883,60 €

= Valeur comptable nette : 5 860,40 €

Prix de cession : 5 000,00 €

= **Resultat de cession : - 860,40 € => Moins-value à court terme.**

EXEMPLE 08 : VEHICULE DE TOURISME CEDE A UN MARCHAND DE BIENS D'OCCASION.

8.1. Enoncé et travail à faire.

Un véhicule de tourisme acquis le **15 mars 200N-1** au prix de **16 000,00 € TTC** est amorti sur **5 ans** en **linéaire**.

Il est vendu le **15 juin 200N** à un marchand de biens d'occasion au prix **HT** de **13 000,00 €**

Règlement immédiat par chèque bancaire.

Remarques :

- TVA non déduite lors de l'acquisition du véhicule de tourisme.
- Cession soumise à la TVA.
- Régularisation de TVA : complément de déduction à calculer par 1/5 ème.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe suivante :

- **Annexe : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).**

1°) Enregistrer les écritures relatives à cette cession.

2°) Calculer et qualifier le résultat fiscal de la cession.

8.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Prix de cession		
200N			Amortissement complémentaire		
200N			Sortie du patrimoine TTC		
Totaux					

8.3. Correction.

8.3.1. Travail 1.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
15-juin 200N	512 775 44571	Banques Produits des cessions d'éléments d'actif TVA collectée	Prix de cession	15 548.00	13 000.00 2 548.00
31-déc. 200N	681 28182	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges d'exploitation Amortissements du matériel de transport	Amortissement complémentaire	1 466.67	1 466.67
31-déc. 200N	675 28182 44562 2182	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Amortissements du matériel de transport TVA sur immobilisations Matériel de transport	Sortie du patrimoine TTC	10 426.76 4 000.00 1 573.24	16 000.00
Totaux				33 014.67	33 014.67

TVA facturée par le fournisseur et non déduite car véhicule de tourisme :

$$(16\ 000,00 / 1,196) \times 0,196 = 2\ 622,07 \text{ €}$$

TVA collectée lors de la vente du véhicule d'occasion :

$$13\ 000 \times 0,196 = 2\ 548,00 \text{ €}$$

Droit à déduction complémentaire pour le cédant :

Durée de détention : N et N-1 donc 2 années ou fractions d'années civiles

$$\text{Droit à déduction : } 2\ 622,07 \times (5-2) / 5 = 1\ 573,24 \text{ €}$$

Règle du « butoir » respectée : déduction de TVA < TVA collectée.

Amortissements :

$$\text{Année N-1 : } 16\ 000,00 \times 20\ \% \times 9,5/12 = 2\ 533,33 \text{ €}$$

$$\text{Année N : } 16\ 000,00 \times 20\ \% \times 5,5/12 = 1\ 466,67 \text{ €}$$

$$\text{Cumul : } 2\ 533,33 + 1\ 466,67 = 4\ 000,00 \text{ €}$$

8.3.2. Travail 2.

Conséquences fiscales :

Valeur d'origine :	16 000,00 € (TTC)
- Amortissements cumulés :	- 4 000,00 €
= Valeur comptable nette :	12 000,00 €
- Complément de déduction de TVA :	- 1 573,24 €
= Valeur fiscale nette :	10 426,76 €
# Prix de cession :	13 000,00 €
= Résultat de cession :	+ 2 573,24 € => Hus-value à court terme.

EXEMPLE 09 : BIEN SUBVENTIONNE.

9.1. Enoncé et travail à faire.

Une entreprise a procédé à l'acquisition le **01/07/200N-4** d'un entrepôt usagé au coût HT de **60 000,00 €** Le financement de l'investissement a été réalisé de la manière suivante :

- **emprunt de 36 000,00 €** (au taux de 6 %, remboursable par annuité constante sur 15 ans),
- **subvention d'équipement** accordée par le Conseil Régional pour le solde soit : **24 000,00 €**

Amortissement : en mode **linéaire** sur **20 ans**.

Pour la reprise de la subvention, le comptable a retenu la solution la plus intéressante sur le plan fiscal soit : l'étalement de la reprise sur la durée d'amortissement du bien.

Ce bâtiment fait l'objet d'une cession le **30/06/200N** au prix HT de **30 000,00 €** Il s'agit d'une 2^{ème} mutation. Encaissement du prix par chèque bancaire.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe suivante :

- **Annexe : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).**

1°) Enregistrer les écritures relatives à cette cession.

2°) Calculer et qualifier le résultat fiscal de la cession.

9.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Prix de cession (Pas de TVA)		
200N			Dotations complémentaires		
200N			Sortie du patrimoine TTC		
200N			Reprise de la subvention d'investissement		
200N			Pour solde des comptes		
			Totaux		

9.3. Correction.

9.3.1. Travail 1.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
30-juin 200N	512 775	Banques Produits des cessions d'éléments d'actif	Prix de cession (Pas de TVA)	30 000.00	30 000.00
31-déc. 200N	6811 2813	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles Amortissements des constructions	Dotation complémentaire	1 500.00	1 500.00
31-déc. 200N	675 2813 213 4455	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Amortissements des constructions Constructions Taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser	Sortie du patrimoine TTC	56 820.00 12 000.00	60 000.00 8 820.00
31-déc. 200N	139 777	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	Reprise de la subvention d'investissement	19 800.00	19 800.00
31-déc. 200N	131 139	Subventions d'équipement Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	Pour solde des comptes	24 000.00	24 000.00
Totaux				144 120.00	144 120.00

Amortissements :

Années N-4 à N-1 : $60\,000,00 \times 5\% \times 42/12 = 10\,500,00 \text{ €}$

Année N : $60\,000,00 \times 5\% \times 6/12 = 1\,500,00 \text{ €}$

Cumul : $2\,533,33 + 1\,466,67 = 12\,000,00 \text{ €}$

Reversement de TVA : $60\,000,00 \times 19,6\% \times 15/20 = 8\,820,00 \text{ €}$

Subvention inscrite au résultat : $24\,000,00 \times 0,05 \times 16,5 = 19\,800,00 \text{ €}$

9.3.2. Travail 2.

Conséquences fiscales :

Valeur d'origine :	60 000,00 € (HT)
- Amortissements cumulés :	- 12 000,00 €
= Valeur comptable nette :	48 000,00 €
- Reversement de TVA :	+ 8 820,00 €
= Valeur fiscale nette :	56 820,00 €
# Prix de cession :	30 000,00 €
= Résultat de cession:	- 26 820,00 €

=> Moins-value à court terme (bien amortissable)

Remarques :

- La subvention n'intervient pas dans l'évaluation du résultat de cession.
- Le solde de la subvention restant à virer est compris dans le résultat de l'exercice.

EXEMPLE 10 : IMMEUBLE PROFESSIONNEL (TVA IMMOBILIERE).

10.1. Enoncé et travail à faire.

Situation : cas des immeubles vendus en état futur d'achèvement ou vendus moins de 5 ans après achèvement et faisant l'objet d'une première mutation.

Exemple : Un immeuble à usage professionnel a été produit (construit) et mis en service le 01/06/200N-3. Coût total HT : 20 000,00 €

L'amortissement a été prévu en mode **linéaire** sur **15 ans**.

Cet immeuble a fait l'objet d'une première cession à crédit le 31/08/200N au prix de : 25 000,00 € HT. Cette cession est soumise à la TVA : TVA collectée calculée sur le prix de cession. Il n'y a donc pas de TVA à reverser.

Trois situations sont à envisager :

- **Situation 1** : la TVA a été intégralement déduite lors de l'acquisition.
- **Situation 2** : la TVA n'a été déduite qu'à 90 % (coefficient de déduction) lors de l'acquisition.
- **Situation 3** : la TVA n'a pas fait l'objet de déduction lors de l'acquisition.

TRAVAIL A FAIRE :

Pour la situation 1, en utilisant l'annexe suivante :

- **Annexe 1 : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).**

1°) Enregistrer les écritures relatives à cette cession.

2°) Calculer et qualifier le résultat fiscal de la cession.

Pour la situation 2, en utilisant l'annexe suivante :

- **Annexe 2 : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).**

3°) Enregistrer les écritures relatives à cette cession.

4°) Calculer et qualifier le résultat fiscal de la cession.

Pour la situation 3, en utilisant l'annexe suivante :

- **Annexe 3 : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).**

5°) Enregistrer les écritures relatives à cette cession.

6°) Calculer et qualifier le résultat fiscal de la cession.

10.2. Annexes.

10.2.1. Annexe 1.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Prix de cession		
200N			Amortissement complémentaire		
200N			Sortie du patrimoine HT		
Totaux					

10.2.2. Annexe 2.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Prix de cession		
200N			Amortissement complémentaire		
200N			Sortie du patrimoine HT récupérable		
Totaux					

10.2.3. Annexe 3.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Prix de cession		
200N			Amortissement complémentaire		
200N			Sortie du patrimoine		
Totaux					

10.3. Correction.

10.3.1. Travail 1.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-août 200N	462 775 44571	Créances sur cessions d'immobilisation Produits des cessions d'éléments d'actif TVA collectée	Prix de cession	29 900.00	25 000.00 4 900.00
31-déc. 200N	681 2813	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges d'exploitation Amortissements des constructions	Amortissement complémentaire	888.89	888.89
31-déc. 200N	675 2813 213	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Amortissements des constructions Constructions	Sortie du patrimoine HT	15 666.67 4 333.33	20 000.00
Totaux				50 788.89	50 788.89

Remarque : Aucune conséquence sur la TVA : pas de régularisation.

Amortissements :

Années N-3 à N-1 : $20\,000,00 \times 6,67\% \times 31/12 = 3\,444,44 \text{ €}$

Année N : $20\,000,00 \times 6,67\% \times 8/12 = 888,89 \text{ €}$

Cumul : $3\,444,44 + 888,89 = 4\,333,33 \text{ €}$

10.3.2. Travail 2.

Conséquences fiscales :

Valeur d'origine : 20 000,00 € (HT)

- Amortissements cumulés : - 4 333,33 €

= Valeur comptable nette : 15 666,67 €

Prix de cession : 25 000,00 €

= **Résultat de cession : 9 333,33 €**

=>Plus-value à court terme : 4 333,33 €.

=>Plus-value à long terme : 5 000,00 €.

10.3.3. Travail 3.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-août 200N	462 775 44571	Créances sur cessions d'immobilisation Produits des cessions d'éléments d'actif TVA collectée	Prix de cession	29 900.00	25 000.00 4 900.00
31-déc. 200N	681 2813	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges d'exploitation Amortissements des constructions	Amortissement complémentaire	906.31	906.31
31-déc. 200N	675 2813 44562 213	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Amortissements des constructions TVA sur immobilisations Constructions	Sortie du patrimoine HT récupérable	15 660.13 4 418.27 313.60	20 392.00
Totaux				51 198.31	51 198.31

Conséquences sur la TVA :

TVA facturée à l'acquisition : $20\,000,00 \times 19,6\% = 3\,920,00 \text{ €}$

TVA collectée lors de la cession : $25\,000,00 \times 19,6\% = 4\,900,00 \text{ €}$

TVA déduite : $3\,920,00 \times 90\% = 3\,528,00 \text{ €}$

TVA non déduite : $3\,920,00 \times 10\% = 392,00 \text{ €}$

Durée de détention de l'immeuble : 4 années ou fractions d'années

Régularisation de la TVA => complément de déduction = $392,00 \times 16/20 = 313,60 \text{ €}$

Amortissements :

Années N-3 à N-1 : $(20\,000,00 + 392,00) \times 6,67\% \times 31/12 = 3\,511,96 \text{ €}$

Année N : $(20\,000,00 + 392,00) \times 6,67\% \times 8/12 = 906,31 \text{ €}$

Cumul : $3\,511,96 + 906,31 = 4\,418,27 \text{ €}$

10.3.4. Travail 4.

Conséquences fiscales :

Valeur d'origine :	20 392,00 €
- Amortissements cumulés :	- 4 418,27 €
= Valeur comptable nette :	15 973,73 €
- Complément de déduction de TVA :	- 313,60 €
= Valeur fiscale nette :	15 660,13 €
# Prix de cession :	25 000,00 €
= Résultat de cession :	9 339,87 €

=>Plus-value à court terme : 4 418,27 €.

=>Plus-value à long terme : 4 921,60 €.

10.3.5. Travail 5.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-août 200N	462 775 44571	Créances sur cessions d'immobilisation Produits des cessions d'éléments d'actif TVA collectée	Prix de cession	29 900.00	25 000.00 4 900.00
31-déc. 200N	681 2813	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges d'exploitation Amortissements des constructions	Amortissement complémentaire	1 063.11	1 063.11
31-déc. 200N	675 2813 44562 213	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Amortissements des constructions TVA sur immobilisations Constructions	Sortie du patrimoine	15 601.33 5 182.67 3 136.00	23 920.00
Totaux				54 883.11	54 883.11

Conséquences sur la TVA :

TVA facturée à l'acquisition : $20\,000,00 \times 19,6\% = 3\,920,00$ €

TVA collectée lors de la cession : $25\,000,00 \times 19,6\% = 4\,900,00$ €

TVA déduite : 0,00 €

TVA non déduite : 3 920,00 €

Durée de détention de l'immeuble : 4 années ou fractions d'années

Régularisation de la TVA => complément de déduction = $3\,920,00 \times 16/20 = 3\,136,00$ €

Amortissements :

Années N-3 à N-1 : $(20\,000,00 + 3\,920,00) \times 6,67\% \times 31/12 = 4\,119,56$ €

Année N : $(20\,000,00 + 3\,920,00) \times 6,67\% \times 8/12 = 1\,063,11$ €

Cumul : $3\,511,96 + 906,31 = 5\,182,67$ €

10.3.6. Travail 6.

Conséquences fiscales :

Valeur d'origine :	23 920,00 €
- Amortissements cumulés :	- 5 182,67 €
= Valeur comptable nette :	18 737,33 €
- Complément de déduction de TVA :	- 3 136,00 €
= Valeur fiscale nette :	15 601,33 €
# Prix de cession :	25 000,00 €
= Résultat de cession :	9 398,67 €

=>Plus-value à court terme : 5 182,67 €.

=>Plus-value à long terme : 4 216,00 €.

EXEMPLE 11 : ECHANGE DE BIENS.

11.1. Enoncé et travail à faire.

Le **1er septembre 200N**, un camion MERCEDES a été acquis neuf pour un prix **HT** de **96 000,00 €**

Il sera **amorti en dégressif** sur **5 ans**.

Lors de la transaction, un ancien camion DAF, acheté neuf pour **35 000,00 € HT** le **4 octobre 200N-3**, **amorti en dégressif** sur **5 ans**, a été repris par le concessionnaire MERCEDES au prix de **15 000,00 € HT**

Pour cette opération , le comptable a enregistré l'écriture suivante :

Date	Compte	Intitulé du compte	Libellé de l'écriture	Débit	Crédit
01/09/N	2182	Matériel de transport	Acquisition camion	81 000,00	
	404	Fournisseurs d'immobilisations (96 000,00 – 15 000,00)	Mercedes avec reprise camion DAF		81 000,00

Remarques :

Une opération d'échange de bien est constitué de deux opérations :

- une cession d'un bien d'occasion amorti,
- une acquisition d'un autre bien neuf ou d'occasion.

Ces deux opérations sont soumises à la TVA s'agissant de biens mobiliers d'investissement.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe suivante :

- **Annexe : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).**

1°) **Enregistrer les écritures relatives à cet échange.**

2°) **Calculer et qualifier le résultat fiscal de la cession.**

11.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Amortissement complémentaire DAF		
200N			Sortie du patrimoine HT		
200N			Régularisation achat camion Mercedes et reprise camion DAF		
Totaux					

11.3. Correction.

11.3.1. Travail 1.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
1-sept. 200N	681 28182	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges d'exploitation Amortissements du matériel de transport	Amortissement complémentaire DAF	4 497.86	4 497.86
1-sept. 200N	675 28182 2182	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Amortissements du matériel de transport Matériel de transport	Sortie du patrimoine HT	8 995.73 26 004.27	35 000.00
1-sept. 200N	2182 44562 775 44571 404	Matériel de transport TVA sur immobilisations Produits des cessions d'éléments d'actif TVA collectée Fournisseurs d'immobilisations	Régularisation achat camion Mercedes et reprise camion DAF	15 000.00 18 816.00	15 000.00 2 940.00 15 876.00
Totaux				73 313.86	73 313.86

Amortissements de l'ancien véhicule utilitaire :

N-3	:	$35\,000,00 \times 0,20 \times 1,75 \times 3/12$	=	3 062,50
N-2	:	$(35\,000,00 - 3\,062,50) \times 0,20 \times 1,75$	=	11 178,13
		$(35\,000,00 - 3\,062,50 - 11\,178,13) \times 0,20 \times$		
N-1	:	$1,75$	=	7 265,78
		$(35\,000,00 - 3\,062,50 - 11\,178,13 - 7\,265,78) \times$		
N	:	$0,50 \times 8/12$	=	4 497,86
		Cumul des amortissements	=	26 004,27

11.3.2. Travail 2.

Conséquences fiscales :

Valeur d'origine :	35 000,00 €
- Amortissements cumulés :	- 26 004,27 €
= Valeur comptable nette :	8 995,73 €
# Prix de cession :	15 000,00 €
= Résultat de cession :	6 004,27 €

=>Plus-value à court terme : 5 182,67 €.

EXEMPLE 12 : BIENS MEUBLES CORPORELS OU BIENS MOBILIERS D'INVESTISSEMENT.

12.1. Enoncé et travail à faire.

Situation :

Les cessions de biens meubles corporels ou de biens immobiliers d'investissement sont soumises à la TVA.

Cas particuliers de certains événements entraînant un reversement de TVA par 1/5 ème :

- transfert d'un bien d'un secteur soumis à la TVA vers un secteur non soumis ou exonéré,
- perte de la qualité d'assujetti ou révocation de l'option,
- cessation d'activité.

Exemple :

Une entreprise cesse son activité le **01/06/200N**.

Une camionnette a été acquise le **20/02/N-2 : 6 000,00 € HT**

Le **coefficient de déduction de TVA** est de **84 %**.

Le bien ne fait pas l'objet d'une cession.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe suivante :

- **Annexe : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).**

Enregistrer les écritures relatives à cette opération.

12.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Régularisation de TVA sur matériel de transport		
Totaux					

12.3. Correction.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
1-juin	6718	Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	Régularisation de TVA sur matériel de transport	395.14	
200N	4455	Taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser			395.14
Totaux				395.14	395.14

TVA déduite : $6\,000,00 \times 19,6\% \times 84\% = 987,84 \text{ €}$.

Détention : pendant **3 années**.

Régularisation de TVA : TVA à reverser : $987,84 \times 2/5 = 395,14 \text{ €}$.

En raison de la cessation d'activité, elle constitue une **charge exceptionnelle**.

Pas d'application du régime des plus et moins-values professionnelles.

EXEMPLE 13 : MODIFICATION DE DESTINATION D'UN BIEN IMMOBILISE.

13.1. Enoncé et travail à faire.

Situation :

- Cession à titre gratuit (don, cadeau, ...),
- Prélèvement par l'exploitant ou le dirigeant d'un bien inscrit à l'actif du bilan de l'entreprise pour ses besoins personnels,
- La TVA doit être régularisée par 1/5ème.

Exemple :

Un ordinateur acquis pour les besoins de l'entreprise a été offert par le gérant à un membre de sa famille.

La valeur du bien est estimée à 300,00 € HT.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe suivante :

- **Annexe : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).**

Enregistrer les écritures relatives à cette opération.

13.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Régularisation de TVA sur matériel informatique		
200N			Sortie du bien du patrimoine		
Totaux					

13.3. Correction.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-déc. 200N	6718 4455	Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion Taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser	Régularisation de TVA sur matériel informatique	58.80	58.80
31-déc. 200N	108 2183	Compte de l'exploitant Matériel de bureau et matériel informatique	Sortie du bien du patrimoine	300.00	300.00
Totaux				358.80	358.80

TVA à reverser : $300,00 \times 0,196 = 58,80$ €.

Pas d'application du régime des plus et moins-values professionnelles.

EXEMPLE 14 : ENSEMBLE IMMOBILIER.

14.1. Enoncé et travail à faire.

Traitement fiscal :

- détention < 2 ans : considérer l'ensemble cédé comme "unique".
- détention >= 2 ans : ventilation en 2 parties (terrain puis construction) pour court terme ou long terme.

Exemple :

Un ensemble immobilier a été vendu **120 000,00 €** soit :

- **60 000,00 €** pour le terrain,
- **60 000,00 €** pour la construction.

Coût d'acquisition il y a 15 ans :

- Terrain : **40 000,00 €**,
- Construction : **120 000,00 €** :
 - Montant des amortissements cumulés : **90 000,00 €**.
 - Valeur comptable nette de la construction : **30 000,00 €**.

TRAVAIL A FAIRE :

Qualifier les plus-values ou moins-values professionnelles réalisées en envisageant les deux cas suivants :

- **Cas 1 : ensemble vendu comme terrain à bâtir car la construction est démolie .**
- **Cas 2 : ensemble vendu en tant que bâtiment.**

Remarques :

- Pas de régularisation de TVA.
- Pas de comptabilisation à faire.

14.2. Correction.

14.2.1. Cas 1.

L'ensemble est vendu comme terrain à bâtir :

- la construction est démolie donc la prix de cession est nul :
=> **Moins-value à court terme : 30 000,00 €.**
- le terrain est vendu : **120 000,00 €**. Sa valeur comptable nette s'élève à : **40 000,00 €**
=> **Plus-value à long terme : 80 000,00 €.**

14.2.2. Cas 2.

L'ensemble est vendu en tant que bâtiment :

Prix de cession de la construction : **60 000,00 €.**

Valeur comptable nette : **30 000,00 €.** => **Plus-value à court terme : 30 000,00 €.**

Prix de cession du terrain : **60 000,00 €.**

Valeur comptable nette : **40 000,00 €.** => **Plus-value à long terme : 20 000,00 €.**

EXEMPLE 15 : EMBALLAGES RECUPERABLES IDENTIFIABLES, CONSIGNES ET NON RESTITUES.

15.1. Enoncé et travail à faire.

Principes :

- Les emballages récupérables identifiables sont des immobilisations.
- La non restitution des emballages par le client dans le délai prévu est considérée comme une cession d'immobilisation corporelle à régulariser en fin d'exercice.

Exemple :

20 emballages récupérables identifiables consignés **600,00 €** l'un ne sont toujours pas restitués par un client à l'inventaire du **31/12/200N**.

Coût d'acquisition unitaire de chaque emballage : **400,00 € HT** le **01/07/200N-1**.

Amortissement **linéaire** sur **8 ans**.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe suivante :

- **Annexe : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).**

1°) Régulariser l'opération sans tenir compte de la TVA sur la vente car elle a été facturée lors de la consignation.

2°) Calculer et qualifier le résultat fiscal de la cession.

15.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Prix de cession		
200N			Amortissement complémentaire		
200N			Sortie du patrimoine		
Totaux					

15.3. Correction.

15.3.1. Travail 1.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-déc. 200N	4196	Clients - Dettes pour emballages et matériels consignés	Prix de cession	12 000.00	12 000.00
	775	Produits des cessions d'éléments d'actif			
31-déc. 200N	681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges d'exploitation	Amortissement complémentaire	1 000.00	1 000.00
	28186	Amortissements des emballages récupérables			
31-déc. 200N	675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	Sortie du patrimoine	6 500.00	8 000.00
	28186	Amortissements des emballages récupérables		1 500.00	
	2186	Emballages récupérables			
Totaux				21 000.00	21 000.00

15.3.2. Travail 2.

Conséquences fiscales :

Valeur d'origine :	8 000,00 € HT ($\leq 400,00 \times 20$)
- Amortissements :	- 1 500,00 € ($\leq 8 000,00 \times 12,5 \% \times 18/12$)
= Valeur comptable nette :	6 500,00 €
# Prix de cession :	12 000,00 €
= Résultat de cession :	5 500,00 € \leq Plus-value à court terme.

EXEMPLE 16 : BREVETS.

16.1. Enoncé et travail à faire.

Situation :

Les opérations de cessions d'inventions de la propriété industrielle bénéficient d'un régime particulier en matière de plus-values professionnelles (à l'exception des logiciels). Afin d'inciter la production d'inventions, elles bénéficient du régime des plus-values et moins-values à long terme.

Exemple :

Un brevet a été acquis 20 000,00 €.

Il est amortissable au taux de 12,5 % en mode linéaire.

Il a été revendu à la fin de la 4^{ème} année au prix de 28 000,00 €.

Créance à encaisser ultérieurement.

TRAVAIL A FAIRE : en utilisant l'annexe suivante :

- **Annexe : Bordereau de saisie - Journal Unique (à compléter).**

1°) Régulariser l'opération sans tenir compte de la TVA sur la vente.

2°) Calculer et qualifier le résultat fiscal de la cession.

16.2. Annexe.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
200N			Prix de cession		
200N			Amortissement complémentaire		
200N			Sortie du patrimoine		
Totaux					

16.3. Correction.

16.3.1. Travail 1.

Bordereau de saisie - Journal unique					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
31-déc. 200N	462 775	Créances sur cessions d'immobilisation Produits des cessions d'éléments d'actif	Prix de cession	28 000.00	28 000.00
31-déc. 200N	681 2805	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges d'exploitation Amortissements des concessions et droit similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	Amortissement complémentaire	2 500.00	2 500.00
31-déc. 200N	675 2805 205	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Amortissements des concessions et droit similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires Concessions et droit similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	Sortie du patrimoine	10 000.00 10 000.00	20 000.00
Totaux				50 500.00	50 500.00

16.3.2. Travail 2.

Conséquences fiscales :

Valeur d'origine :	20 000,00 €
- Amortissements :	- 10 000,00 € (20 000,00 x 12,5 % x 4)
= Valeur comptable nette :	10 000,00 €
# Prix de cession :	28 000,00 €
= Résultat de cession :	18 000,00 €

=> Bien que supérieure au cumul des amortissements, la plus-value bénéficie du régime fiscal favorisé à long terme et d'un taux de taxation réduit.